

Cannes Beach Résidence

Rappel du règlement de copropriété

Utilisation des fenêtres et balcons:

- LINGE, DRAPS, TAPIS AUX FENÊTRES ET BALCONS INTERDITS
- STOCKAGE D'OBJETS, ARMOIRES ET ELECTROMENAGER AUX BALCONS INTERDITS

Animaux:

- LES ANIMAUX SALISSANT LA RESIDENCE SONT INTERDITS
- LES CHIENS DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE

Bruits & troubles du voisinage:

- DIFFUSION DE MUSIQUE DE MANIERE BRUYANTE INTERDITE
- LES NUISANCES SONORES LIEES AUX BRUITS DE COMPORTEMENT PEUVENT ETRE SANCTIONNEES DE JOUR COMME DE NUIT.

Encombrement des parties communes

- DEPÔT D'OBJETS, ENCOMBRANTS OU POUBELLES DANS LES COULOIRS, ESCALIERS, PARKINGS OU ASCENSEURS INTERDIT

Jeux d'enfants

- LES ASCENSEURS SONT INTERDITS AUX ENFANTS DE -12 ANS NON ACCOMPAGNES
- JEUX BRUYANTS, UTILISATION DE VELOS OU TROTTINETTES INTERDITS

Tous les copropriétaires et locataires sont tenus de respecter les diverses obligations que le règlement leur impose.

La violation d'un règlement de copropriété constitue la violation d'une obligation contractuelle (cour de cassation, chambre civile, 22 février 1965).

Cannes Beach Résidence